DLP-2-2-78 415514

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
ROUTE DE VASLES - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 88.35.55

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X 60 F.
Sous Regisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
Rte de Vasles - Biard - 86000 POITIERS

BULLETIN N° 103 - 2/78) - 1 [illegible] 197

LES PSYLLES DU POIRIER

DES INSECTES DANGEREUX DONT LES CONSEQUENCES SECONDAIRES PEUVENT ETRE SERIEUSES

Actuellement, les psylles sont, dans plusieurs régions fruitières, les ennemis les plus dangereux du poirier. Ces hémiptères, dont beaucoup de jeunes arboriculteurs ne connaissaient pas les dégâts, se sont déjà révélés extrêmement nuisibles. Après une longue accalmie, leurs pullulations se manifestent à nouveau depuis quelques années. Cette reprise d'activité a commencé dès 1970 dans les régions méditerranéennes puis s'est étendue progressivement vers le Nord.

Pour l'arboriculteur, la pullulation des psylles se traduit par la présence de petits insectes très nombreux dont l'abondance s'accroît parfois très vite. Les ailés s'envolent lorsqu'ils sont effrayés et, en se posant sur les feuilles, produisent un bruit caractéristique rappelant celui d'une poignée de sable fin que l'on jetterait dans les arbres. Les larves peuvent s'observer sur les feuilles, elles sont alors enrobées d'un miellat très abondant. On peut également les voir en grand nombre, fixées sur les rameaux où, parfois elles constituent de véritables manchons. Le très abondant miellat qu'elles secrètent s'écoule sur les tissus végétaux et une fumagine dense s'y installe. Les fruits sont noircis, les feuilles souillées tombent prématurément. Les rameaux sont parfois ainsi entièrement recouverts d'une sorte de suie épaisse. Au cours de l'hiver 1977 - 1978, de très nombreux vergers de poiriers présentent ainsi une coloration noirâtre généralisée.

LA CONNAISSANCE DES CAUSES DE L'EVOLUTION EXPLOSIVE DES PSYLLES PERMET DE MIEUX LUTTER CONTRE EUX

Il est possible d'expliquer l'évolution, actuellement explosive, des psylles par l'intervention de certains facteurs.

La succession d'hivers très doux semble avoir une part de responsabilités. Les psylles résistent bien au froid et supportent, sans inconvénients, des températures de -15°. Les fumures excessives qui donnent une végétation luxuriante semblent également favoriser le développement des psylles.

Il existe également, chez les psylles, un certain nombre de facteurs de régulation des populations. Sur certaines d'entre elles l'homme peut, malheureusement, intervenir. Les psylles sont capables de contrôler eux-mêmes leurs pullulations ; en effet, dans les cas de multiplication trop abondante, il y a réduction des pontes. Les psylles peuvent, d'autre part, contracter diverses maladies, mais l'on possède peu de renseignements à ce sujet. De nombreux insectes utiles peuvent limiter le développement des psylles, dans des proportions considérables. Tous les arboriculteurs et techniciens s'accordent pour reconnaître que les pullulations de psylles sont la conséquence de traitements chimiques trop nombreux et inconsidérés. Il est, en effet, très fréquent de constater que les vergers non traités ou très peu traités sont, en général, exempts de psylles, et que, dans les exploitations où les agriculteurs ont, du fait d'echecs successifs, abandonné la lutte chimique contre les psylles, leurs pullulations ont souvent régressé naturellement. En effet, de nombreux auxiliaires, parasites ou prédateurs, ont une action bénéfique.

Il est bien évident que des traitements insecticides mal faits, en particulier trop tardifs, peuvent avoir des conséquences très graves sur cette faune utile. En effet, ils sont peu efficaces, car le miellat protège bien les larves dont les derniers stades sont résistants

.../...

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur Gérant : P. JOURNET

P 312

De plus, un très faible pourcentage de rescapés peut, si les conditions climatiques sont favorables, être rapidement à l'origine de populations importantes.

LES METHODES DE LUTTE CONTRE LES PSYLLES

- La lutte prophylactique revêt une importance capitale

Avant toute intervention chimique, il convient de respecter quelques précautions prophylactiques dont nous avons rappelé l'importance. Il est rigousement indispensable d'éviter les traitements insecticides trop nombreux ou trop tardifs et d'utiliser contre les ennemis du poirier des produits respectant, au mieux, la faune auxiliaire. Les actions secondaires des différents pesticides ont été publiées dans PHYTOMA ; les arboriculteurs ont donc intérêt à s'y reporter. Par exemple, la lutte contre le carpocapse pourra être réalisée à l'aide de phosalone.

Il a également été signalé, à plusieurs reprises, que le manèbe freinait la multiplication des psylles. Il pourrait donc être inclu, avec les réserves qu'impose se phytotoxocité sur certaines variétés, comme fongicide dans les traitements de vergers où les psylles sont fréquents.

- La lutte chimique se révèle délicate

Dans les vergers attaqués par les psylles, la lutte chimique doit être envisagée et doit être bien conçue. Au cours des dernières années, de très nombreux échecs ont été enregistrés, et les insecticides considérés comme efficaces n'ont souvent permis aucune protection. La multiplication rapide des psylles e l'apparition de races résistantes, en sont la cause. Les observations des techniciens et des arboriculteurs permettent de proposer le programme de traitements suivant pour l'année 1978 :

+ Traitements d'hiver

Le psylle habituellement le plus fréquent, Psylla pyri, se rencontre dans les vergers, pendant la mauvaise saison, Les traitements d'hiver peuvent donc avoir une action sur lui. Il est, en conséquence, conseillé d'intervenir, très tot, avant l'apparition du stade B, avec une bouillie à base de D.N.O.C. ou une huile jaune à forte concentration. Ce traitement se révèle également efficace contre la cochenille rouge qui réapparaît dans certains vergers.

+ Traitements de printemps

Les traitements printaniers doivent être très précoces, car ils ont pour but d'empêcher les premières larves de se glisser dans les écailles des bourgeons qui leur assurant une protection, les r ient invulnérables. D'autre part, les prédateurs et parasites sont encore rares, et les traitements chimiques ne risquent pas de les détruire. Des applications doivent être réalisées avant la floraison, si l'on constate la présence de jeunes larves. Après le floraison, les traitements doivent être réalisés en fonction de l'évolution des psylles.

En conséquence, c'est à chaque arboriculteur de déterminer la période et la nécessité des traitements. Des avertissements, comme on les conçoit contre d'autres ennemis du poirier sont irréalisables, car l'évolution des psylles varie énormément selon les vergers.

En mai et juin, les prédateurs et parasites sont nombreux et par leur présence peuvent faire régresser les populations de psylles. Il semble donc préférable d'interrompre les traitements chimiques.

Les produits auxquels les arboriculteurs peuvent faire confiance sont peu nombreux. Partout où les insecticides anciennement conseillès donnent encore satisfaction, ils peuvent être utilisés ; c'est en particulier le cas du Métidathion, du Monocrotofos, également du Vamidothion et du Phosmet. De nouveaux insecticides vont être proposés aux arboriculteurs, ce sont, en particulier, des pyréthrines de synthèse dont l'expérimentation a montré la très bonne efficacité. Malheureusement, l'on sait que ces insecticides sont très actifs contre les parasites et prédateurs des psylles. De plus, l'accoutumance de ces insectes paraît être également très rapide. Il semble donc que leur utilisation inconsidérée puisse se révéler nuisible.

.../...

+ Traitements d'été

Comme nous venons de l'indiquer, il est préférable de s'abstenir de traiter pendant la plus grande partie de l'été. En effet, si les interventions d'hiver ont été bien faites et les applications de printemps réalisées à temps, on peut espèrer n'avoir que des populations limitées, facilement contrôlées par les parasites et les prédateurs. Un peu de miellat et de fumagine peuvent être supportés sans trop de conséquences et les interventions chimiques ne devraient, pendant cette période, être réalisées qu'en tout dernier recours.

+ Traitements de fin d'été et d'automne

La question se pose de savoir si les traitements tardifs sont souhaitables. Les applications faites en septembre et octobre semblent présenter un certain intérêt, à condition d'être réalisées deux fois à huit jours d'intervalle, et d'être dirigées contre des populations jeunes. Cependant, l'intérêt de ces interventions demande à être vérifié.

En dehors des recommandations précédentes, les conditions mêmes dans lesquelles sont réalisés les traitements ont une certaine incidence sur leur efficacité. Ainsi, il semble que les traitements à volume réduit soient, du moins quand les populations de psylles sont élevées, insuffisants pour les contrôler. L'augmentation du volume de bouillie épandue à l'hectare est donc une sage précaution.

Il semble également utile d'intervenir, dans la mesure du possible, après une pluie ou un arrosage, car le miellat qui protège les larves est plus ou moins éliminé par l'eau. Les larves sans protection peuvent être ainsi touchées et détruites plus facilement.

TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Ces traitements ont pour but d'éliminer le plus grand nombre de parasites et ravageurs qui hivernent sur l'arbre (chenilles, pucerons, acariens, tavelures, oïdium...). Ils ne se justifient que dans les vergers fortement infestés durant la campagne 1977.

L'arboriculteur peut intervenir par des mesures prophylactiques ou par des traitements chimiques.

/ POMMIER /

Dans notre région, sur les pommiers, deux maladies peuvent être prises en compte : la tavelure et le chancre, ainsi qu'un ravageur : l'araignée rouge.

TAVELURE : Il convient de faire disparaître les feuilles mortes, principale source de dissémination de la maladie, mais il est actuellement trop tard pour réaliser des application d'urée.

CHANCRE : Devant leur recrudescence, il est conseillé de prendre d'énergiques mesures lors de la taille en éliminant les rameaux chancreux et surtout en désinfectant soigneusement les plaies de tailles importantes ainsi que les chancres à l'aide de produits spéciaux. Rappelons à cet effet, l'intérêt des traitements cupriques (500 g de cuivre métal/hl) que nous avions déjà conseillés dans notre bulletin n° 98 (28 octobre 1977).

ACARIENS : Des traitements à base d'huile de pétrole, d'huile d'anthracène ou de colorants nitrés (qui ont aussi une action sur la mousse et les lichens) peuvent être réalisés si l'on constate la présence en nombre important d'oeufs d'hiver. Attention : ces traitements doivent être réalisés avant le débourrement.

/ POIRIER /

Contre la tavelure, des mesures identiques à celles préconisées pour le pommier peuvent être prises. Le psylle a fait récemment son apparition dans la région et il convient de le combattre énergiquement, (se reporter à l'article précédent). Une application de colorants nitrés pourra être faite à cet effet durant le mois de février en profitant d'un radoucissement de la température.

.../... P 313

CAMPAGNOLS DES CHAMPS

Les piégeages nécessaires à l'établissement des prévisions de pullulations dans les principaux foyers permanents de campagnols (Thouars, Echiré, Villiers en plaine, Usseau, Beauvoir, Brioux, Rom, Brux, Chaunay, Lusignan, St Sauvant, Gençay, Pleumartin, Ruffec, Vouharte, St Saturnin, Surgères, Loulay, Aulnay, Pointe d'Arvert) ont débuté fin novembre et se termineront début février.

Ces piégeages ont déjà permis de déterminer des niveaux de populations moyens à forts. Par ailleurs, des pullulations de campagnols nous ont été signalées dans de nombreuses zones généralement peu propices aux invasions de ces ravageurs : Gâtines dans les Deux-Sèvres, St Savin, Charroux dans la Vienne, régions de Confolens et de la Rochefoucauld en Charente.
Enfin dans certains secteurs des traitements localisés ont du être effectués en raison des dégâts observés en décembre-janvier dans les luzernes et trèfles, les ray-grass, les colzas et parfois les jeunes céréales.

Bien que nous ne puissions établir un pronostic valable pour le mois à venir sans connaître les conditions climatiques de février, il semble que la situation puisse devenir alarmante.

Aussi, nous vous demandons de surveiller vos cultures, en particulier : les luzernes, trèfles, prairies naturelles ou temporaires, colzas, céréales et de nous signaler toutes activités importantes de campagnols aux différents postes du Service du la Protection des Végétaux (voir notre Bulletin du 11 janvier 1978) aux Fédérations des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures ou aux Directions Départementales de l'Agriculture.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire "POITOU-CHARENTES"

R. GUILLEMENET

Imprimé à la Station le 1 février 1978 - Précédente Note : Bulletin n° 102 - 11.1.78

N° de papier de presse : 535 AD